

N° 2022-104

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS
HORS CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS – APPEL A PROJET
2022/2023**

L'an deux mil vingt-deux le 9 novembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 3 novembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI Michel est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes, VILLIEN Michelle, FAVRE Maryse, MAIRONI-GONTHIER Corine, PAVIET Rose, ASTIER Fabienne, FAGGIANELLI Evelyne, GIROD-GEDDA Isabelle

MM. SPIGARELLI Lucien, FAVRE Didier, BOUTY Georges, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, VILLIBORD Guillaume, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian, BROCHE Richard

Absents excusés :

MMES DUCHOSAL Sylviane qui donne pouvoir à Mme PAVIET, BERARD Patricia qui donne pouvoir à Mme FAGGIANELLI, CHAMOUSSIN Bernadette qui donne pouvoir à Mme MAIRONI-GONTHIER, MARTINOD Marie qui donne pouvoir à M. SPIGARELLI, CHENAL Murielle

MM. BOCH Jean-Luc qui donne pouvoir à M. GOSTOLI, HANRARD Bernard qui donne pouvoir à M. SILVESTRE, DUC Jacques, TRAISSARD Robert

En exercice : 27	Présents : 18	Absents : 9	dont pouvoir : 6
------------------	---------------	-------------	------------------

Face à l'engouement des associations pour l'appel à projets lancé en fin d'année 2021, les élus des Versants d'Aime ont souhaité renouveler ce dispositif pour apporter leur soutien à la reprise des activités associatives mises à mal par l'épidémie de Covid-19.

Le Président rappelle qu'une enveloppe exceptionnelle de 25 000€ a été validé au budget 2022.

L'appel à projets, ouvert aux associations du territoire, s'est déroulé du 26 avril au 1^{er} août 2022 : 10 dossiers ont été déposés.

Une commission spéciale, composée de 2 élus de chaque commune, s'est réunie pour examiner les projets en veillant à respecter les critères suivants : équilibre territorial des projets, associations basées sur les Versants d'Aime, projet novateur, à destination des administrés, devant se réaliser en 2022/2023, avec un intérêt particulier pour les actions intégrant une dimension intergénérationnelle.

Afin de répondre à un plus grand nombre de projets, il a été proposé d'adapter le montant de la subvention en fonction des besoins des associations, étant précisé que l'aide était plafonnée à 5000€ par association.

Le montant attribué est un maximum, la subvention sera versée au prorata des dépenses réellement effectuées, sur présentation d'un bilan financier de l'opération (accompagné des factures acquittées) et d'un compte-rendu moral illustré, intégrant l'évaluation du projet.

Les projets retenus au titre de l'appel à projets 2022-2023 sont les suivants :

Intitulé du projet	Association	Montant
Découverte de la pratique du kayak et du biotope de la rivière et du plan d'eau de Gothard pour les scolaires en juin/juillet 2023	La Plagne Eau Vive	3 000 €
Gym adaptée - Vieillir à domicile en bonne santé - Lancement d'un groupe sur Bellentre	Maison de santé	2 400 €
Sentier découverte "Balade le long des torrents" – Signalétique d'interprétation	Nant Sauvage	5 000 €
Action citoyenne sur les addictions "Ecrans dangereux" + goûter "Mangeons Bien, Mangeons Sain"	FCHT	500 €
Street Art présente ses spectacles gourmands (théâtre, hip-hop, rap, slam, beatbox, graph)	Street Art	2 000 €
Code club (4 classes de CM) et Coder Dojo (2h/semaine au Fab Lab + itinérance) = initiation à la programmation informatique	Aximakers	3 500 €
	Total subvention	16 400€

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 24
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 24
- nombre de votes « pour » : 24

VU l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 20 septembre 2022,

APPROUVE les 6 projets cités ci-dessus et le versement des subventions telles que détaillées ci-dessus,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 65, article 6574 du budget 2022.

FAIT ET DELIBERE LE 9 NOVEMBRE 2022

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX